

Salon de coiffure

Recommandations concernant le travail pour le personnel en salon de coiffure durant l'épidémie de COVID-19.

❖ La préparation du salon :

- **Recevoir la clientèle sur RDV uniquement** afin de limiter les attentes et respecter les distanciations sociales (1,50 m entre 2 personnes et la jauge maximale dans le salon est de 4m²/personne).
- **Laisser les portes ouvertes pour limiter les contacts avec les poignées.**
- **Mettre un sens de circulation si possible** pour éviter les croisements.
- **Prévoir une aération régulière des locaux** et éviter si possible l'utilisation de la ventilation manuelle (ventilateurs) et de la climatisation.
- **Supprimer tous les magazines et tout type de collation (thé, café...).**
- **Limitier les équipements dans le salon** pour éviter le dépôt du virus sur les surfaces.

❖ La préparation du personnel :

- **Informier le personnel des nouvelles règles sanitaires, et former le.**
- **Afficher les consignes** dans le salon.
- **Eviter de porter des bijoux.**
- **Préparer un plan de nettoyage et désinfection régulier** (après chaque client) : Surfaces de travail, équipements de travail, outils, matériels, poignées de portes, placard, zone de paiement et tout matériel susceptible d'avoir été touché.
- **Privilégier le paiement sans contact.**
- **Porter obligatoirement un masque** (type chirurgical).
- **Laisser en permanence à disposition du personnel, près des postes de travail, dans les vestiaires, et salles de pause** : gel hydroalcoolique, lingettes désinfectantes, savon, essuie main en papier jetable, sacs poubelles, gants, peignoirs ou blouses à usage unique pour les clients.
- **Utiliser des outils de travail individuels.**
- **Utilisation du sèche-cheveux :**
 - Ne pas le mettre en pleine puissance pour éviter les projections d'air trop fortes
 - Sécher de haut en bas et orienter la diffusion de l'air vers le miroir
 - Eviter d'orienter la diffusion vers les autres clients ou les salariés.

❖ Le nettoyage du salon :

- **Laver les sols une fois par jour minimum, avec un linge humide et produits désinfectant.**
- **Réserver les WC aux salariés avec consignes de nettoyage et désinfection après chaque passage.**
- **Désinfecter après chaque passage le siège, les surfaces touchées par le client au moyen de lingettes ou spray désinfectant.**

❖ Les clients

- **Afficher les consignes de sécurité.**
- **Expliquer aux clients de venir seuls.**
- **Chaque client devra se nettoyer les mains au gel hydroalcoolique et posséder un masque pour entrer dans le salon.**
- **Equiper les clients de peignoirs à usage unique et serviettes jetables, ou utiliser les peignoirs et serviettes pour un seul client, à laver à 60°.**

❖ Pour la coiffure à domicile

- **Informez le client des gestes barrières :** porter et faire porter un masque, éviter d'avoir trop de personnes dans la même pièce...
- **S'assurer que le client n'ait aucun signe de contagion par le COVID19, s'en assurer le jour de la prestation et dans le cas contraire reporter le RDV.**

Ces conseils sont susceptibles d'évoluer au fur et à mesure de l'évolution de la situation

Voir aussi :

- ❖ COVID-19 - Prévention commune
- ❖ COVID-19 - Obligations employeur
- ❖ COVID-19 - Conduite à tenir pour les salariés à risque de développer une forme grave de COVID-19

Sources :

- Ministère des Solidarités et de la Santé - gouvernement français
- Haut Conseil de Santé Publique
- Caisse Sociale Assurance Maladie Ameli France
- Société Française de Médecine du Travail
- Société Française de Médecine du Travail
- Agence Régionale de la Santé